

SERVICE MANDATAIRE D'EMPLOIS FAMILIAUX



Le service mandataire d'emplois familiaux est ouvert à toute personne souhaitant une aide dans les démarches relatives à l'emploi d'un intervenant à votre domicile.

Conditions :

Le secteur d'intervention concerne les communes de Saint-Martin-Boulogne, La Capelle, Baincthun et Échinghen. Ce service est destiné à toute personne, sans condition d'âge, ne pouvant assumer seule les tâches quotidiennes en raison d'une reprise d'activité, de l'âge, d'un handicap, d'une autonomie momentanément réduite, de la charge que représente des parents âgés...

Tâches réalisées par le service mandataire :

Le service vous accompagne dans la fonction d'employeur :

- Présentation d'un ou plusieurs salariés qualifiés et disponibles dont vous serez l'employeur,
- accomplissement, en votre nom, des démarches administratives (élaboration des contrats de travail, de l'envoi des déclarations à l'URSSAF, édition des fiches de paie et déclaration fiscale du salarié, attestation pour la réduction d'impôts).

Tâches pouvant être réalisées par l'aide à domicile :

- Le nettoyage courant des pièces à vivre du logement (lavage des sols, boiserries, vitres),
- l'entretien du linge (lessive, repassage et couture),
- la préparation des repas, l'hygiène courante (toilette, shampooing, réfection du lit),
- les courses et démarches administratives simples.
- l'aide aux déplacements extérieurs,
- garde d'enfants.

Avantages :

- Exonération partielle d'une partie des charges patronales sociales pour les personnes de + de 70 ans ou handicapées.
- Réduction d'impôts à hauteur de 50% des prestations payées.

+ d'infos :

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le C.C.A.S. du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, au 03 21 80 35 19.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Place Aristide Briand - 62280 SAINT MARTIN BOULOGNE

Tél. : 03 21 80 35 19 - Fax : 03 21 80 80 10 - Mail : ccas.stmb@fr.oleane.com

